

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 MAI 2010 à 18 H 00

Commission Finances, Transferts Intercommunaux, Ressources Humaines, Technologie de l'Information et de la Communication : réunie le 18/05/10

Commission Travaux, Démocratie Participative, Cadre de Vie, Urbanisme, P.S.M.V., Développement Durable: réunie le 11/05/10

Commission Action Sociale, Insertion – Prévention, Aînés, Handicap, Santé: réunie le 12/05/10

Commission Culture, Animation de la ville, Vie associative: réunie le 28/04/10

Commissions Sport, Développement Sportif : réunie le 18/05/10

Commissions Enseignement, Vie Scolaire et Péri-scolaire, Petite Enfance, Loisirs Jeunesse : réunie le 30/04/2010

ORDRE DU JOUR

EXPOSE DU MAIRE

FINANCES - MARCHES

- 1 - Budget Principal : décision modificative n° 3
- 2 – Souscription d'un emprunt « IENA modulable » auprès de la BFT
- 3 – Indemnité de conseil au Trésorier Principal
- 4 – Eclairage public – programme 2010 : marché de travaux
- 5 – Conduites d'eau potable et branchements en plomb - programme 2010 : marché de travaux
- 6 – Vente aux enchères de matériels

RESSOURCES HUMAINES

- 7 – Mutualisation des personnels et moyens matériels : avenant n° 8 à la convention de mise à disposition de certains services municipaux auprès de Riom Communauté
- 8 – Tableau des effectifs 2010 : création de poste de non titulaire
- 9 – Logements et véhicules de fonction : détermination des emplois concernés
- 10 – Indemnité de départ volontaire : mise en place et modalités de versement
- 11 – Comité des Œuvres Sociales du personnel (C.O.S.) : convention relative à la subvention 2010

AMENAGEMENT URBAIN – CADRE DE VIE

- 12 – Serres municipales : approbation du programme - lancement des consultations - demandes de subventions
- 13 – Rue des Vignes Froides (A.F.U. des Tonnelles) : vente d'un terrain
- 14 – Réfection des façades de bâtiments communaux
- 15 – Démolition de bâtiments communaux
- 16 – Maison des Associations – sécurisation : déclaration de travaux
- 17 – Tour de l'Horloge – sécurisation provisoire du dôme : déclaration de travaux
- 18 – Maison des Syndicats, place de l'Oratoire : mise à disposition des locaux

SOCIAL

- 19 – Quotient Familial 2010 : barème applicable jusqu'au 31 décembre 2010
- 20 – Réseau Local de santé social « Riom notre ville alimentation santé » et « ensemble vivons nos différences » : demandes de subventions

CULTURE

- 21 – Tarifs 2010 : Ecole de Musique
- 22 – Tarifs 2010 : Ecole d'Arts Plastiques
- 23 – Tarifs 2010/2011 : cours de paléographie au service Archives Municipales
- 24 – Tarifs 2010/2011 : saison culturelle « Accès-Soirs »
- 25 – Maison des Associations : convention de mise à disposition de locaux
- 26 – Fonds d'Initiatives Culturelles

SPORTS

- 27 – Tarifs 2010 : Ecole Municipale des Sports
- 28 – Vacances « Sport » : tarifs juillet 2010
- 29 – Tarifs 2010/2011 : piste d'athlétisme, terrains extérieurs et installations sportives couvertes
- 30 – Partenariat avec le Rugby Club Riomois : convention – subvention 2010
- 31 – Fonds d'Initiatives Sportives

ENFANCE - JEUNESSE

- 32 – Tarifs 2010 : restaurant scolaire
- 33 – Tarifs 2010 : centres de loisirs et accueil périscolaire
- 34 – Séjours d'été au Centre de Loubeyrat : convention avec la FAL 63
- 35 – Séjours d'été au Centre de Loubeyrat : convention avec la commune de Ménétrou
- 36 – Séjours d'été au Centre de Loubeyrat : convention avec la commune de Blanzat
- 37 – Partenariat avec la SNCF : convention de prestations sociales
- 38 – Achat de mobiliers et matériels de puériculture : demandes de subventions

ADMINISTRATION GENERALE

- 39 – Compte rendu des délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal dans le cadre des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales – période de février à avril 2010

QUESTIONS DIVERSES

L'exposé du Maire sera suivi d'une brève suspension de séance, destinée à permettre aux personnes présentes de prendre éventuellement la parole sur l'ordre du jour.

Dans la mesure où l'heure le permettra, la parole sera de nouveau donnée au public, après la clôture de la séance officielle, pour toutes interventions complémentaires.